

Modalités de paiement

Tarifs du séjour par personne

| Adhérents FMS | | Non adhérents FMS | |
|------------------|--------------|-------------------|--------------|
| Pension Complète | Demi-Pension | Pension complète | Demi-Pension |
| 430 € | 311 € | 672 € | 512 € |

- **Assurance :** Si vous n'avez pas d'assurance individuelle pour l'instrument de votre enfant, la FMS vous propose, dans le cadre de cette activité, un **forfait annuel de 6€** (couvrant le bris accidentel, incendie, dégâts des eaux, vol, vandalisme, dommage en cours de transports). Pour y souscrire joindre le règlement à la fiche d'inscription.
- Sont acceptés pour le paiement : Les bons CAF (voir conditions sur le bulletin d'inscription), les chèques vacances (pour un montant supérieur ou égal à 200 €) ainsi que les participations des mutuelles et des comités d'entreprises
- Possibilité de payer en trois fois maximum : Les chèques seront encaissés en mai, juin et juillet
- Les premières inscriptions accompagnées de la totalité du règlement seront prioritaires
- En cas de remboursement pour annulation, il sera retenu 14 € pour les frais de dossier jusqu'au 4 juin. La totalité du règlement sera retenue en cas de défection après cette date (sauf cas de force majeure)

Inscriptions avant le 30 avril 2019



Séjour pour enfants de 11 à 15 ans proposé par la Fédération Musicale de Savoie

96 rue du Nivolet - 73000 Chambéry / Tel: 04.79.62.51.05

Mail: contact@fed-musique-savoie.com / www.fed-musique-savoie.com



La colonie musicale, pour qui ?

- Séjour réservé aux enfants du département nés entre 2004 et 2008
- Pratiquer un instrument à vent, accordéon, clavier* ou percussions depuis au moins 3 ans

*Attention : seront inscrits uniquement les pianistes pouvant apporter leur propre clavier. Pour des raisons de répertoire, les places en claviers et percussions sont limitées à 3 enfants.

- Pratiquer un instrument à cordes frottées (violin, alto, violoncelle, contrebasse) depuis au moins 3 ans
- Faire partie d'un ensemble musical (orchestre, école de musique...)

Activités

- Pratique instrumentale en orchestre et en petits groupes
- Pratique du chant
- Activités nautiques (canoë-kayak, voile, baignade)
- Jeux et animations variés
- Veillées à thème
- Préparation du spectacle qui clôturera la fin de la colonie
- Travail sur la mise en scène
- Participation au spectacle obligatoire



8 jours d'activités
nautiques et
musicales

Hébergement

- Hébergement et restauration sur place à la base nautique du Yacht Club du Bourget du Lac (même lieu que l'année dernière, seul le nom de la structure a changé)
- Chambres de 4 à 6 enfants
- **2 formules : Pension-complète ou demi-pension.**
Pour les enfants en demi-pension : accueil à l'espace La Traverse le matin à 9h15 et récupération des enfants le soir à 19h à la base nautique du Yacht Club du Bourget-du-Lac.

Encadrement

- Directeur de la Colonie : Elise Salito, professeur de musique et musicienne à l'Harmonie de Moûtiers
- Equipe d'animateurs diplômés du BAFA
- Encadrants voile et canoë-Kayak diplômés d'Etat
- Séjour agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Spectacle

Samedi 13 juillet 2019 - 18h
Espace La Traverse
Bourget du Lac

Côté pratique

- Un mail de confirmation vous sera envoyé dès clôture des inscriptions avec la liste des documents à fournir en début de séjour (certificat médical, fiche sanitaire de liaison, fiche médicale, attestation de natation, fiche autorisation parentale, attestation responsabilité civile...)
- Le trousseau vous sera envoyé dans les meilleurs délais suite à la date limite d'inscription.